

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt le 10 juillet à 14 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 3 juillet

Nombre de Conseillers : En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 07

Présents : M Roger BUFFET, M Stéphane CHARBONNEL, M Lionel GENEVEE, Mme Christine FRETAY, Mme Virginie HATTE, Mme Maryse GIBault, Mme Vanessa DESPAS.

Absents : M Sébastien CHESNEL, M Gérard COUASNON M Jean-François NIVLET, Mme Sandrine CHEMIN.

M CHARBONNEL Stéphane est nommée secrétaire de séance.

➤ **059/2020 - Elections Sénatoriales - Élection du délégué et des suppléants.**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le 10 juillet 2020 à 13 heures

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Maryse GIBault, Mme Christine FRETAY, Mme Virginie HATTE, Mme Sandrine DESPAS

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Les candidatures enregistrées :

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Monsieur Roger BUFFET présente sa candidature

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

c) Élection d'un délégué

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

| | |
|------------------------------|---|
| - nombre de bulletins : | 7 |
| - bulletins blancs ou nuls : | 0 |
| - suffrages exprimés : | 7 |
| - majorité absolue : | 4 |

A obtenu :

- M Roger BUFFET 7 voix

Monsieur Roger BUFFET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Mme Maryse GIBault, M Lionel GENEVEE, M Stéphane CHARBONNEL présentent leur candidature

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

| | |
|------------------------------|---|
| - nombre de bulletins : | 7 |
| - bulletins blancs ou nuls : | 0 |
| - suffrages exprimés : | 7 |
| - majorité absolue : | 4 |

Ont obtenu :

| | |
|-------------------------|--------|
| - Mme Maryse GIBault | 7 voix |
| - M Lionel GENEVEE | 7 voix |
| - M Stéphane CHARBONNEL | 7 voix |

Mme Maryse GIBault, M Lionel GENEVEE, M Stéphane CHARBONNEL ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Maire,

Roger BUFFET

